

Prix de l'inscription à l'IEJ

Par **juristeenherbe86**, le **30/08/2012** à **10:25**

Amis juristes bonjour !

J'ai dans l'idée de peut être passer le CRFPA pour septembre 2013 et donc de m'inscrire à l'IEJ en parallèle de mon master 2 Droit de la santé pour cette année en vue de me préparer à l'examen !

J'aurais donc une question d'ordre matérielle : L'inscription à l'IEJ qui coûte théoriquement 164 euros à ma faculté est-elle gratuite pour les boursiers ?

En vous remerciant pour vos futurs éclaircissements, passez de bonnes vacances avant la terribleeee échéance de la rentrée universitaire !

Par **Fax**, le **02/09/2012** à **23:28**

Dans ma fac c'est a priori possible

Voici le lien:

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/certifications-et-preparations/bourses-a-l-iej-352204.kjsp?RH=1319186775611>

Je ne sais pas néanmoins si c'est le cas partout
Bonne soirée

Par **Camille**, le **03/09/2012** à **08:16**

Bonjour,

Le lien ne dit pas clairement que l'inscription serait gratuite pour le bénéficiaire de la bourse mais que l'inscription permet de l'obtenir, sous certaines conditions.

J'aime beaucoup...

[citation]Cela se traduit à l'IEJ par la participation à tous les devoirs blancs.

Cette participation implique que l'étudiant rende une copie **[s]entièrement rédigée[/s]**

./[citation]

Donc "devoir blanc" ne signifie pas "copie blanche"...

[smile4]